

L'encrier

Numéro 34

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

Juillet 2012

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

SOMMAIRE

Édito

page 1

Ordures Ménagères

pages 2-3

La STEP

page 4

Travaux voirie

page 5

Notre centenaire

page 6

Bistro du Solaure

Page 7

Vie scolaire

page 8 à 12

Saint Médard

page 13

Caravane des Rois

pages 14-15

Sport

pages 16-17

Point info

pages 18-19

Oyez citoyennes, citoyens, le deuxième numéro 2012 de notre feuille de chou vient vous rendre visite, s'immiscer dans vos foyers et partager anecdotes et nouvelles de notre village et au-delà.

Sauf à être aveugle, sourd, et «mal comprenant», vous vous êtes aperçus que les temps étaient durs. Une crise, que l'on qualifie de sans précédent évidemment, dûe tour à tour à l'Europe, à la mondialisation, aux financiers, aux avantages sociaux, aux étrangers, à la «sécu» qui paye plus, aux trains qui n'arrivent pas à l'heure, aux plombiers, à l'herbe trop verte ou trop sèche, bref on ne sait plus trop à quoi tant on nous en rabâche les oreilles à longueur d'écrans, histoire de bien nous faire comprendre qu'on va en baver, et que le moment est venu de payer l'addition, mais que bien évidemment il faut moral garder et continuer à faire tourner l'économie.

Du coup on a renouvelé nos élites, viré Nicolas, et réélu notre Hervé local. C'est François accédant aux plus hautes fonctions, qui doit faire ses preuves à l'examen, et après l'euphorie de l'élection, le nouveau gouvernement confirme que nous avons choisi une rigueur de gauche contre une rigueur de droite : espérons y voir une différence, pas de quoi nous remonter le moral.

Pendant ce temps, nos petits bleus ont été fidèles à eux-mêmes, meilleurs dans le verbe déplacé que la balle au pied, bien qu'il soit possible que nos chasseurs de scoop en fassent des tonnes, ça fait toujours vendre du papier, aussi ne tirons pas sur l'ambulance, il est juste dommage que cette bande de gosses surpayés ne comprennent pas la chance qu'elle a de jouer à ce niveau, et nous, supporters, pas de quoi nous remonter le moral non plus.

Le premier semestre passé à se lamenter, avec le soleil arrive le second. A la belle saison arrive le temps de la moisson pour l'agriculteur, mais aussi pour ceux qui vivent du tourisme alors espérons ! Espérons que les récoltes soient bonnes, que nos cyclistes brillent sur les routes du tour, que nos athlètes moissonnent un champ de médailles à Londres, que l'été déverse ses cohortes de vacanciers sachant dépenser sans compter. Espérons que nos usines ne déménagent pas leurs machines pendant que nous serons en vacances, qu'elles gagneront de gros contrats et qu'elles embaucheront. Espérons que notre village garde le calme que certaines têtes brûlées essaient de lui faire perdre, que notre bar restaurant fasse terrasse pleine, que la douce brise d'été regorge d'effluves de grillades et d'apéros. Éteignez les écrans de toute sorte, revendiquez le droit à la paresse, chaise longue et votre bisannuel préféré en main, nous espérons que vous passerez un bon moment avec nous, bon farniente, bonnes vacances !!!

La rédaction



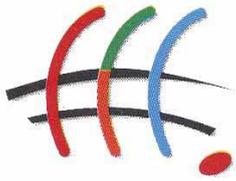
Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr



Communauté de Communes
du Crestois

Communauté de Communes du Crestois

Points d'apport volontaire des Ordures Ménagères

En ce début d'année, sur l'aire de dépôt des ordures ménagères du Rif de Blanc au lieudit « le jardin du maréchal », la communauté a subi la dégradation (incendie) de plusieurs containers (16) occasionnant un préjudice de plusieurs milliers d'euros (> 10 000 €) de plus, quotidiennement, on peut constater que ce ne sont pas que des ordures ménagères qui sont déposées dans les containers (ou à coté), mais aussi des cartons, appareils électroménagers, déchets végétaux, pneus, ...

C'est pourquoi il a été décidé par la commune et la Communauté de Communes du Crestois de fermer ce dépôt et d'en créer de nouveaux répartis à proximité des lieux de vie (quartiers et village).

Ces points de dépôt volontaire sont équipés de colonnes permettant de recevoir le tri sélectif de verre (bouteilles), d'emballages creux en plastique ou métal et de papiers/journaux.

A proximité des habitations, les zones sont, ou seront prochainement aménagées avec des parements en bois pour un meilleur esthétisme.

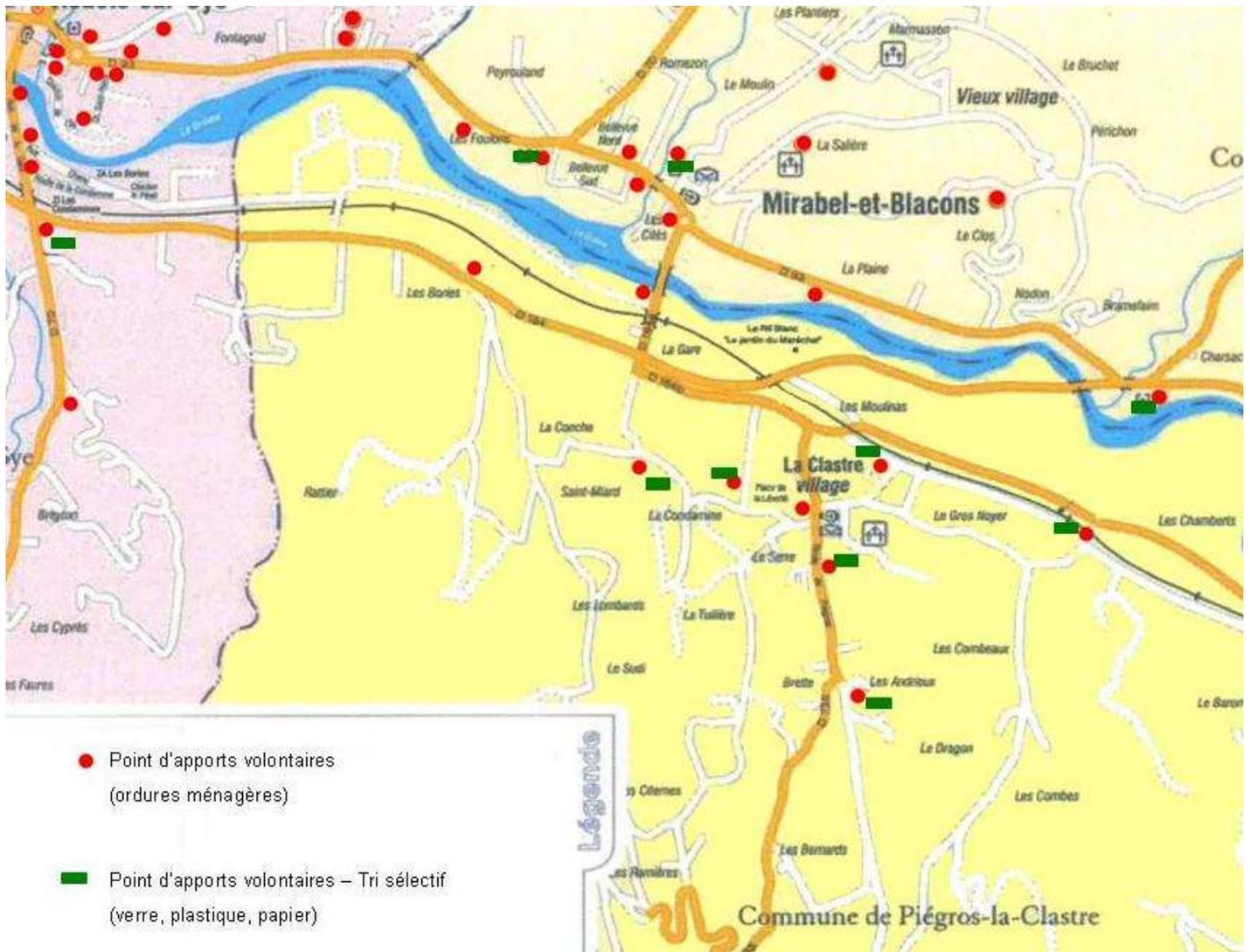


Photo de René Bergier

4 aménagements sont réalisés :

- Chemin de la Conche à « la carrière » : 4 containers, 1 colonne pour le verre, 1 colonne pour les corps creux, 1 colonne pour les papiers/journaux,
- Quartier La Condamine : 5 containers, 1 colonne pour le verre, 1 colonne pour les corps creux, 1 colonne pour les papiers/journaux,
- Quartier les Routes le long de la voie ferrée : 5 containers, 1 colonne pour le verre, 1 colonne pour les corps creux, 1 colonne pour les papiers/journaux,
- Quartier Rabibois : 4 containers, 1 colonne pour le verre, 1 colonne pour les corps creux, 1 colonne pour les papiers/journaux.

Les points d'apport volontaire du village et autres quartiers restent inchangés.



A toute fin utile, nous rappelons que ces points de dépôt volontaire sont destinés uniquement à recevoir des déchets ménagers. Tous les autres déchets dont : appareils ménagers, végétaux, pièces métalliques, encombrants, cartons, ... doivent être impérativement déposés à la déchetterie d'Aouste Sur Sye - gratuite pour les particuliers ; carte d'accès à retirer au bureau de la C.C.C. (mairie d'Aouste).

Rappel : l'article 24 de la loi du 5 juillet 1975 prévoit des amendes en cas de dépôt ou d'abandon de déchets sur la voie publique, y compris aux abords des points d'apport volontaire.

Quant à l'aire du « jardin du Maréchal », elle retrouvera sa fonction initiale de parking.

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.



Dépôt de La Conche ancienne carrière

Photo de René Bergier



Dépôt quartier Des Routes

Photo de Éric Nicolas

Station d'Épuration du Crestois - STEP

Dans cette même revue, en juillet 2010, il vous était présenté la STEP (Station d'épuration) du Crestois, propriété de la Communauté des Communes du Crestois. Il était aussi question de parler du renouvellement du contrat d'affermage signé avec la SDEI en 2009.

En quelques chiffres, voici des éléments liés au fonctionnement pour l'année 2011 :

- 5 110 abonnements, soit environ 11 000 habitants collectés - 135 foyers sur Piégros-La Clastre.

- 680 000 m³ d'effluents traités, soit 1 860 m³ par jour en moyenne - 13 000 m³ pour Piégros-La Clastre.

- 990 tonnes de boues, transformées en 188 tonnes de compost.

- 66 000 € investis dans des opérations de renouvellement des équipements (prévus dans le cadre du contrat d'affermage) - 770 000 KWh consommés.



L'installation d'une centrifugeuse, en fin d'année 2010, a permis d'abaisser la teneur en eau des boues d'épuration de près de 25%. Ainsi, nous sommes passés de 1260 tonnes en 2010 à 990 tonnes en 2011. Les coûts de transport et de transformation sont aussi minorés. Il est à noter que ces boues sont dirigées sur l'unité de compostage de St Barthélémy en Isère.

Problèmes sur les bâtiments :

Déjà signalés en 2001 auprès de notre assureur, les dégâts importants au niveau d'une partie des bâtiments se sont aggravés. Parce que les fissures issues de l'affaissement du bâti compromettent la sécurité des agents, la zone traitement des boues et stockage n'est plus utilisée, et une installation provisoire à l'extérieur est en service.

Ainsi, dès 2008, la procédure a été relancée. Un expert judiciaire a été nommé par le tribunal administratif de Grenoble. Plusieurs réunions ont été organisées, avec la participation de plusieurs avocats parisiens, grenoblois, ou autres experts, afin de rechercher les causes possibles et la responsabilité des intervenants lors de la construction.

De tribunal administratif, en cour d'appel, ou encore en conseil d'état, la procédure se poursuit. Cela est relativement long, mais il faut dire que l'importance des travaux à envisager est conséquente.

A ce jour, avec l'aide de notre avocat, nous avons l'autorisation d'engager les travaux, avec l'espoir d'avoir gain de cause et d'en obtenir le remboursement. Plusieurs hypothèses sont envisagées, comme la remise à niveau du bâtiment par système de micro-pieux, ou la démolition-reconstruction de la partie endommagée. Roland Schmied, architecte à Crest, aidé de plusieurs bureaux d'études, assurera la maîtrise d'œuvre.

Les travaux de voirie

Comme cela avait été annoncé, le conseil municipal avait bien décidé de réaliser ces travaux au printemps 2012, et pour cela de contracter un emprunt à court terme.

Seulement voilà, les banques montrent peu d'empressement à nous faire ce prêt, même si la commune offre toutes les garanties.

Sans doute il faut y voir le fait que nous ne sommes pas un « client » intéressant, un client qui fait des dépôts, facteur aujourd'hui indispensable pour avoir accès au crédit. Les finances communales, elles, sont chez le percepteur, alors . . .

On peut, dès lors, s'interroger sur le rôle de moteur de l'économie, de ces banques « près de chez vous » comme disent leurs publicités, et peut être encore plus sur leur rôle social.

Courant juin, enfin, un prêt nous a été accordé par le Crédit Agricole, nous permettant de prévoir les travaux pour début septembre. Précisons que cet emprunt, nécessaire pour réaliser les travaux en une seule tranche, sera remboursé sur le budget 2013.

Les entreprises retenues après l'appel d'offres lancé en avril sont LIOTARD Fils pour les terrassements, traversées d'eaux pluviales et caniveau béton, Entreprise 26 pour le revêtement en béton bitumineux.

Rappelons que le projet consiste à conserver le gabarit actuel de la route, en aménageant des aires de croisement, en créant un large caniveau en béton côté talus sur plus de 900 m de long, canalisant ainsi les eaux du fossé actuel et stabilisant le bord de la chaussée. Enfin, un revêtement général en enrobés à chaud restaurera la chaussée.

Le tronçon aménagé va du « carrefour de Brette » jusqu'au « carrefour du quartier Le Moulin », soit une longueur de 1.4 km environ.



Voie Communale n° 2

Photo de René Bergier

Un nouveau centenaire dans notre commune

René Guyon est né à Divajeu un certain 31 janvier 1912.

Peu de temps après, sa famille a déménagé pour s'installer à Piégros-La Clastre, dans la ferme du quartier de Pigeovent.

C'est là que le jeune René a grandi sur cette bonne, mais rude terre, pour devenir à son tour un solide agriculteur.

Entre temps, il a fait un court séjour au séminaire de Crest ; séjour dont il n'a pas gardé un souvenir impérissable et qui ne l'a pas conduit à la vocation souhaitée, mais qui lui a permis de croiser la route de celui qui allait devenir plus tard l'abbé Rigaud, curé de la paroisse dans sa commune.

Comme les gens de sa génération, René a connu les difficiles moments de la guerre, avec un passage dans les Ardennes, puis les difficultés liées à l'occupation, pendant laquelle il a participé au ravitaillement du maquis installé à la ferme de Pigeovent.

C'est à l'automne 1942 qu'il a épousé Georgette Lantheaume ; union de laquelle naîtront six enfants.

Le travail de la terre ne suffisant plus à nourrir la famille, René a dû aller travailler à l'usine : ouvrier la nuit, paysan le jour. De la fabrication de la chaux des fours "Chenu" à celle des aliments pour bétail de l'UCAB, en passant par la papeterie de la Pialle, ce ne sont pas moins d'une trentaine d'années durant lesquelles René a travaillé pratiquement deux journées dans une. Mais comme le travail c'est la santé, notre homme a passé brillamment le cap de la centaine le 31 janvier dernier, entouré de sa famille, de ses voisins et amis.

Nous avons appris récemment que René rencontre des problèmes de santé. Souhaitons-lui un prompt rétablissement afin qu'il puisse continuer de profiter longtemps des petits plaisirs de la vie, entouré des siens.

*Le club très privé des centenaires 2011-2012
René, Andrée et Roger qui nous a quittés en novembre dernier*



Photo de René Bergier

notre nouveau centenaire



Photo de la famille Guyon

René et Georgette le jour de leur mariage il y a 69 ans



Photo de René Bergier

Le Bistro du Solaure

Profitions de cet espace qui nous ai réservé dans l'Encrier pour vous donner quelques nouvelles du Bistro du Solaure.

Durant tout l'hiver les soirées à thème que nous avons organisées ont remporté un grand succès. Nous avons ainsi fait découvrir la cuisine du monde en passant par l'Espagne, l'Irlande, la Chine, l'Inde, le Mexique... et j'en passe. Un grand merci à ceux qui ont joué le jeu jusqu'au bout en adaptant leur tenue vestimentaire au thème de la soirée (ils se reconnaîtront !).

Après une petite pause durant la saison estivale, nous reprendrons notre tour du monde des saveurs dès le mois d'octobre, un vendredi sur deux. (le programme des soirées est consultable sur le site internet du Solaure : www.bistrodusolaure@e-monsite.com).

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est sur la terrasse ombragée que nous vous accueillons, tous les midis du lundi au samedi et les vendredi et samedi soirs. Dès le début du mois de Juillet, le café restera ouvert tous les après midi (rafraîchissement, pâtisseries, coupes glacées et cornets de glace à emporter).

Pour le déjeuner du lundi au vendredi : menu à 14 € ; plat du jour à 8.50 € et Formule à partir de 11 € ainsi que la carte (ravioles, salades...).

Pour le dîner et le samedi midi : menu à 20 € et la Carte.



Photo de Delphine Sartre

Samedi 21 juillet

Dîner concert avec "Ananda"

auteur, compositeur, guitariste, chanteur pop-folk

tarif : 25 € par personne

Pour le bistro du Solaure - Delphine

pages scolaires

Séjour scolaire en Italie



Du lundi 21 au vendredi 25 mai, les élèves des deux classes de l'école de Blacons ont effectué un séjour scolaire en Italie afin de retrouver leurs correspondants de l'école de Pomaretto. Après 2006, 2008 et 2010, c'était pour Laurence Marcel et Jean Beaufort la quatrième occasion d'emmener leurs élèves de CM1 et CM2 en Italie (les années « impaires » étant celles de la TDV).

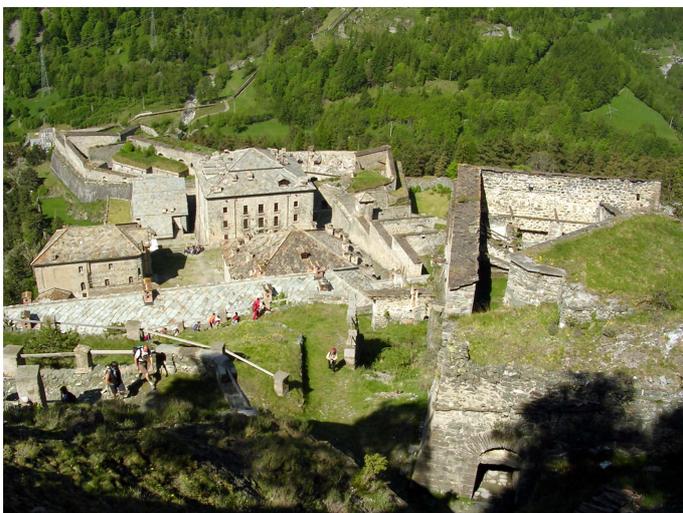
L'hébergement s'effectuait sous tentes, les tentes étant installées sous un chapiteau. La météo pluvieuse des jours qui ont précédé le séjour, et même le lundi de l'arrivée, aurait pu poser de gros problèmes à nos petits campeurs. Mais les Italiens, très mobilisés, avaient installé une sorte de scène sous le chapiteau (voir photo) permettant de monter au sec 80 % des tentes des enfants, ainsi que de la moquette pour les autres ; en outre, la « protezione civile » avait monté un marabout destiné aux adultes accompagnateurs et équipé le chapiteau des enfants d'un chauffage au gaz.



L'intérieur du chapiteau le dernier jour, lors d'un ultime nettoyage

Au programme, outre le fait de retrouver les correspondants italiens et de passer de bons moments avec eux, les Français venaient pour des visites touristiques et une découverte du milieu montagnard :

- le mardi, à Turin, visite le matin du musée du cinéma (très pédagogique), puis l'après-midi de la Vénéria Réalle (le château de chasse du roi Victor-Emmanuel II, sorte de petit Versailles entouré de superbes jardins à la française),



Le bas de la forteresse : l'effort ne faisait que commencer !

- le mercredi, randonnée sur les hauteurs du village jusqu'à la cascade de Perosa : 500 m de dénivelé positif sur la journée, avec de très beaux paysages, parmi des forêts aux essences très variées et de très beaux rochers (dont celui d'où coule la cascade, qu'on pourrait comparer à la chute de la Druise),

- le jeudi, nos intrépides apprentis montagnards (accompagnés des non moins intrépides CE2 italiens) ont effectué l'ascension de la forteresse de Fenestrelle, soit 800 m de dénivelé positif, dont une grande partie par des marches d'escaliers ; après un pique-nique à 2000 m d'altitude à côté d'un village d'alpage, leur redescente s'est effectuée par une charmante forêt de mélèzes.

Cette forteresse de Fenestrelle est une curiosité impressionnante : construite au XVIII^{ème} siècle pour protéger les Piémontais des attaques des Français, elle n'a quasiment jamais servi (si ce n'est de prison, un peu comme notre tour de Crest !), mais sa construction a été une prouesse technique et humaine : elle est en effet parcourue de bas en haut (de 1200 m à 2000 m d'altitude) d'un escalier couvert (donc utilisable même en hiver) de plus de 4000 marches, taillées, ou creusées à même la roche !



*La sortie haute de la forteresse : le pont-levis est inattaquable
en arrière plan, la neige tombée le lundi*

Ce séjour n'a coûté que 45 € aux familles, alors que le prix de revient est de l'ordre de 150 € par enfant. Ceci est rendu possible grâce aux participations du Département de la Drôme et des deux communes du RPI, mais aussi de l'amicale laïque et de la Transalpine : que ces deux associations soient ici vivement remerciées.

Ce séjour est aussi rendu possible par l'implication des adultes accompagnateurs, sans lesquels ce type d'activité ne pourrait pas être organisé. Pour ces adultes, ces 5 jours en Italie n'ont pas constitué des vacances, bien au contraire. Un grand merci à eux, c'est à dire à Laurence Marcel et Jean Beaufort les enseignants, à Céline Courtin, Thierry Gatto, Catherine Salvayre et Serge Leprince qui les ont aidés auprès des enfants, ainsi qu'à Benoit Pras (excellent intendant !), Sonia Castano, Christelle Roussel et Nicolas Gueydan qui ont cuisiné chaque jour pour tout ce petit monde.

Trois adresses Internet pouvant compléter cet article :

- le blog de l'école : <http://ecoleblacons.skyrock.com/>
- la galerie de photos en ligne de l'école : <https://picasaweb.google.fr/ecole.blacons>
- le site de Transalpine : <http://transalpine.net>

En 2012-2013, ce sera au tour des enfants italiens de venir rendre visite à leurs homologues français. Le séjour devrait a priori se réaliser du 8 au 12 octobre, avec hébergement à Gervanne-camping : restera aux Français à être aussi accueillants que l'ont été les Italiens.

Jean Beaufort - Directeur d'école de Mirabel et Blacons

Journée vente Boudins et Caillettes

Il est des aventures qui ne peuvent se vivre que collectivement et la matinée boudin-caillettes organisée par l'Amicale des Écoles à la fin du mois de janvier, en a bien été la parfaite illustration. Nous souhaitons y revenir afin de remercier tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour que ce moment puisse exister... Merci à Stéphane, qui a eu la bonne idée de remettre au goût du jour cette vieille tradition locale, et qui s'est occupé de l'organisation...



Photo de René Bergier

Mais il ne serait arrivé à rien sans l'aide précieuse, les conseils avisés et le savoir-faire de bon nombre de personnes. Nous remercions donc chaleureusement Jean-Louis, pour son accueil ; Denis grâce à qui les caillettes et le boudin ont été si bons, Fernand et Jacky qui ont œuvré toute la matinée derrière leurs chaudières à bois et tous ceux, et ils étaient nombreux, membres de l'Amicale, parents d'élèves ou « anciens », qui ont fait de cette matinée un beau et bon moment de partage et d'échange.

Alors bien sûr, nous n'étions pas parfaits : nous avons manqué très vite de caillettes, victimes de leur succès et peu de temps après de boudins... et notre file d'attente était, aux dires des acheteurs les plus expérimentés en la matière « fort mal organisée » ! Mais pour nous c'était une première, alors promis, nous ferons mieux l'an prochain !

Merci en tout cas à tous ceux qui se sont déplacés pour acheter notre production ; les bénéficiaires que nous en avons retirés ont profité à tous les enfants du R.P.I..

Rendez-vous l'an prochain...

Fête des écoles

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, ce samedi 23 juin, la traditionnelle Fête des Écoles...

Dés 16h30, les enfants des huit classes du R.P.I. ont présenté leurs spectacles sous l'œil admiratif et le regard ému des parents, grands-parents et autres spectateurs qui avaient fait le déplacement sur le stade de Mirabel et Blacons.

Caméscope et appareil photo au poing chacun a pu apprécier le travail effectué par les enseignants et leurs élèves.

C'est l'école maternelle qui a ouvert le bal avec quatre tableaux représentant les quatre éléments : la terre, le feu, l'eau et l'air. Très investis, les « petits » ont joué leurs rôles à merveille et nous avons pu voir de charmants nageurs, avec palmes et tubas, un beau défilé de parapluies, des flammes rougeoyantes, et,



Le lâché de ballon des Maternelles

Photo de René Bergier

cerise sur le gâteau, un magnifique lâcher de ballons qui a fait pétiller les yeux des petits danseurs et qui a redonné aux adultes présents leur âme d'enfants... Et parmi ces adultes, une devait être plus émue que les autres en voyant s'envoler tous ces ballons multicolores : c'est Liliane. Et oui, pour elle c'était « la der des der » ; en effet après une douzaine années de bons et loyaux services en grande section de maternelle, elle prend une retraite bien méritée. Nous retiendrons d'elle son bel accent, son sourire, sa rigueur et son dévouement envers les enfants et nous lui souhaitons chaleureusement une douce et agréable retraite ! (et la connaissant, nul doute qu'elle sera bien occupée...)

Place ensuite aux CP, qui nous ont emmené dans une belle et poétique ballade (et balade) en montagne. Il ne manquait rien : bâtons de marche, cairns, tarps, le tout agrémenté de couleurs symboliques, souvenir d'un beau voyage au Népal effectué il y a quelques années par leur sportif de maître.

Puis ce fut le tour des CE1 et des CE2 qui, chacun nous ont proposé une danse les CE1 nous ont montré leur Afrique sauvage, les villageois effrayés par des lions et sauvés par les chasseurs sur des musiques connues de tous. Les CE2 avaient choisi la tradition avec la présentation de deux danses folkloriques : « Le jeu du loup », appartenant au folklore Hongrois, et « L'araignule » composée de plusieurs airs de tarentelles originaires d'Italie.

Les deux classes de CM ont clôturé l'après-midi par une évocation très réussie des Jeux Olympiques, année 2012 oblige... Tout y était : drapeaux des différents pays, course, saut en hauteur et anneaux olympiques !

Alors merci et bravo aux enseignants pour tout le travail effectué (parfois de longue haleine) et aux enfants pour ce beau moment passé ensemble.

La fête s'est prolongée par la kermesse rituelle : pêche aux cadeaux (incontournable!), chamboule-tout, maquillage et d'autres stands encore pour la plus grande joie des enfants qui sont repartis chacun, les poches remplies de « trésors ». Un grand merci aux parents qui sont venus tenir tous ses stands et sans qui rien n'aurait été possible.

Repas et soirée dansante se sont ensuite déroulés dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

Seul petit bémol... la foule espérée et attendue n'était pas au rendez-vous ! De mémoire d'instits, autant dire de mémoire d'éléphant, jamais une fête des écoles n'avait rassemblé si peu de monde. Et c'est un peu décevant quand on pense que les bénéfiques récoltés servent à financer les différentes activités pédagogiques des huit classes du RPI... Mais c'est comme ça ! Le plus important pour nous reste que chacun y ait passé un agréable moment. Et puis les années se suivent et ne se ressemblent pas, alors qui sait, l'an prochain à Piégros... peut-être aurons nous une affluence record ?

Merci en tout cas à tous ceux qui sont venus, merci à ceux qui cautionnent les actions de l'Amicale, merci pour tous les gâteaux, les coups de mains et les sourires. Rendez-vous l'année prochaine pour la fête des écoles et dès septembre pour une nouvelle année, bien remplie, avec l'Amicale !



Randonnée en montagne des CP



Ballade africaine des CE1



formation des anneaux olympiques des CM

Photos de René Bergier

Les Membres de l'Amicale des Écoles

Adieu Madame l'institutrice

Le vendredi 29 juin, en fin d'après-midi, la cour de l'école maternelle des Berthalais était en effervescence ; en effet, enfants de tous âges, parents, grands-parents, enseignants, élus, personnels communaux, beaucoup de personnes étaient présentes pour témoigner leur amitié, à l'occasion du départ à la retraite de celle qui fut « la maîtresse des grands » durant 13 années dans cette école, Liliane Castenetto. Maryline Manen et Gilles Magnon lui dirent leur reconnaissance pour le travail accompli auprès des enfants de nos communes, puis ce fut un témoignage chaleureux de sa collègue et directrice de l'école des Berthalais, Laure Bellet, qui au travers de quelques croustillantes anecdotes, exprima toute la complicité qui leur a permis de mener à bien nombre de projets. Vint ensuite la remise des cadeaux de la part des communes, de l'Amicale ainsi que des enfants. Puis, pendant le verre de l'amitié, un groupe de jeunes musiciens en profitait pour offrir un petit concert à leur ancienne maîtresse, c'est le groupe des « Pot'o'feu » composés d'élèves que Liliane avait eu en classe à son arrivée dans le RPI, un bien bel hommage à une dynamique maîtresse qui sera regrettée.

Son remplaçant était présent aussi à cette occasion, c'est quelqu'un de très connu sur notre territoire de par son implication dans de nombreuses associations locales, il s'agit en effet de Michel Hénard, habitant également Piégros-la Clastre.

Souhaitons à Liliane une très belle et longue retraite dans son jardin du chemin des Mariés et encore de magnifiques randonnées !

Liliane entourée de tous ses petits et grands



*de gauche à droite : Isabelle Le Hénaff - Laure Bellet
Liliane Castenetto - Maryline Manen et Gilles Magnon*



Photos de Sylvie Sanial

Saint Médard



Si vous montez à Saint Médard et que vous rentrez dans cette belle chapelle ! venez admirez la nouvelle sculpture de Saint Médard.

Eh oui, nous avons des talents cachés à Piégros-La Clastre, des personnes généreuses qui font dons de leur passion et qu'ils veulent en faire profiter la communauté.

Comme de coutume la statue a été mise en place pour la pentecôte, et elle a été bénie par le prêtre Rémi Maisonneuve.

Merci à Pascal Eymery d'avoir eu l'initiative de sculpter cette statue suite à une dégradation l'année dernière, merci à Franck Gontard pour la crosse et à Odile Eymery pour la peinture du visage.

Soyez rassurés, croyants ou non croyants, Saint Médard est à nouveau là et veille à présent sur la commune de Piégros-La Clastre, et tous les randonneurs, coureurs, sportifs ou non qui viennent lui rendre visite !!!

Merci Pascal, Odile et Franck

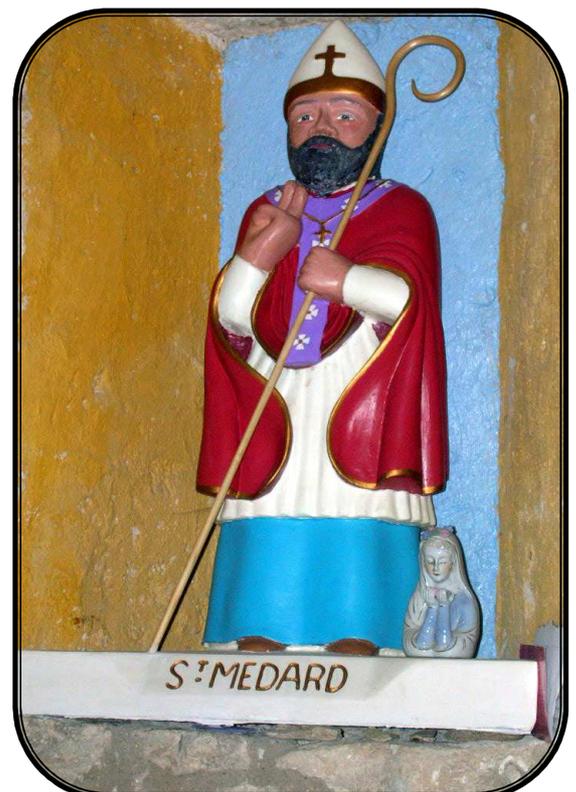


Photo de Gérard Farreyre

La Caravane des Rois

La Caravane est une action culturelle initiée et portée par le Département de la Drôme. Créée en 2009, elle est devenue aujourd'hui une fenêtre ouverte sur un territoire.

Son objectif est double :

- amener la population au spectacle via la pratique artistique,
- décroiser les différents publics en les faisant se croiser au cours d'ateliers de pratiques artistiques.

Ainsi, après avoir sillonné les routes du Grand Serre, de Nyons, Rémuzat et du Diois, la Caravane 2012 s'installe dans la vallée de la Drôme, sur le territoire des communautés de communes du Val de Drôme, du Crestois et du Pays de Saillans.

Cette année, le Département invite la **Compagnie Transe Express** qui, à travers son histoire et ses créations, a su tisser peu à peu des liens sur ce territoire, et qui fête cette année, ses trente ans.

Le spectacle « les Rois Faignants » sera donc l'inspirateur de cette Caravane 2012 renommée pour l'occasion « LA CARAVANE DES ROIS ».

Cette création spectaculaire impliquant des amateurs volontaires nécessite une implication forte des communes accueillantes. Deux cents volontaires seront ainsi initiés à différents registres artistiques par la compagnie afin de donner vie à la cour des Rois.

Chaque atelier fera l'objet d'une sortie spectaculaire de char dans le village l'ayant accueilli.

En parallèle, d'autres ateliers sur site seront proposés en direction des publics spécifiques (IME, EPHAD, écoles...).

Ces réalisations enrichiront les cortèges qui défileront à la rentrée 2012 au cœur des communes partenaires. Six cortèges sont prévus à l'issue des six ateliers qui commenceront en septembre 2012.

Le travail de restitution se clôturera en beauté, le 20 octobre, à Portes les Valence, avec un spectacle de rue grand format réunissant tous les participants des ateliers et 50 artistes de la compagnie Transe Express. A cette occasion les rois paraderont avec leur cortège, entraînant le public vers un final aérien autour de l'Arbre à Rois.



Nos communes de Piégros-La Clastre et Mirabel et Blacons ont souhaité participer ensemble à cette action culturelle ; la parade aura lieu sur nos deux communes le **dimanche 30 septembre 2012**. Le départ du char est prévu vers 15h00 du village de Piégros-la Clastre, puis il cheminera vers Mirabel et Blacons pour participer à la clôture de la journée de « la Virade de l'espoir » qui se tiendra ce même jour.

Le char choisi par nos communes s'appelle « NAZ IIIème DU NOM ».

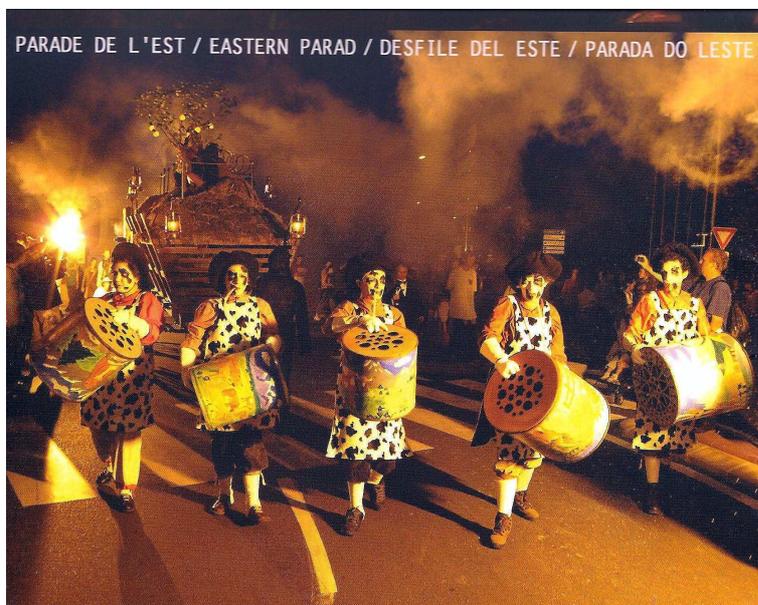
Voici la légende qui s'y rapporte :

« Pour échapper au crétinisme des Alpes menaçant sa descendance, Naz IIIème du Nom se voit contraint de quitter ses riches sommets alpins. L'œil aux aguets, des "souffles au cul" l'assistent dans sa quête maritale, tâchant de repérer la femme susceptible de devenir sa promise. La demoiselle choisie est alors allongée près du Roi sur un tas de foin et se fait conter fleurette à l'ombre d'un pommier, pendant qu'une machine à vapeur distille du génépi. A leur suite, un chœur de clochistes interprète des mélodies suaves et bucoliques, rappelant les groupes traditionnels du Valais, accompagnés de manipulateurs de boîtes à meuh géantes ».

Plusieurs associations de notre territoire ont décidé de participer à la création de ce spectacle, notamment Vitamine P, la MJC Nini Chaize, l'activité country de la MPT de Blacons, le club des aînés, entre autres, et si d'autres personnes sont intéressées, elles seront les bienvenues en septembre lors de la préparation de cette manifestation.

Les cinq autres communes qui vont accueillir un char sont Eurre, Suze, Aurel, Livron, Grâne ; les parades dans ces communes auront lieu aux dates suivantes :

Eurre	⇒	29 septembre
Suze Sur Crest	⇒	06 octobre
Aurel	⇒	13 octobre
Livron	⇒	14 octobre
Grâne	⇒	14 octobre



Alors n'hésitez pas, que vous souhaitiez simplement assister au spectacle ou participer activement à sa création, vous serez les bienvenus ! Si vous souhaitez participer aux ateliers de pratiques et d'initiation aux arts de la rue qui seront développés par les artistes de la Compagnie Transe Express, faites-vous connaître auprès de la mairie en envoyant votre adresse mail et nous vous ferons parvenir une fiche d'inscription à ses ateliers.

Pages des sports



Tournois

Le Mardi 1er Mai, Isabelle Soual avait organisé un tournoi réunissant les équipes de mini-poussins, poussines, poussins, benjamins et minimes du club basket de Piégros. Une belle journée, ensoleillée, au cours de laquelle petits et grands ont pu s'affronter, réviser leur technique, ou tout simplement s'amuser et partager leur passion.



Merci aux entraîneurs présent : Virginie Leyraud (mini-poussins), Céline Gautheron (poussins), Fabien Perret (seniors garçons) et surtout à Isabelle (minimes filles) pour cette journée que tous ont apprécié.

Samedi 12 mai, l'équipe des mini-poussins se déplaçait à Crest à 14 heures pour jouer, lors d'un plateau, contre Beaumont les Valence, Die, Saint Peray, Portes les Valence et Crest.

Journée rencontre entre anciens basketteurs



Samedi 19 Mai, le club basket de Piégros avait organisé une rencontre entre les anciens licenciés et les licenciés actuels, ce fut l'occasion pour les anciens joueurs de renouer avec le Basket, de revoir leurs anciens co-équipiers et surtout de découvrir le gymnase Rif de Blanc (il faut dire qu'avant le gymnase les équipes de Basket s'entraînaient et rencontraient leurs adversaires à l'extérieur...). A l'occasion de cette journée le club avait organisé un tournoi où environ 80 participants intergénérationnels se sont rencontrés lors de petits matchs 3 contre 3. Le tournoi s'est déroulé à merveille et tous ont fortement apprécié la journée qui s'est terminée par un repas-dansant.

Final des Minimes filles

Le week-end du 26-27 mai dernier, au gymnase de Piégros avaient lieu les finales de 2ème série de Basket. C'était la première fois que des finales se déroulaient à Piégros, en 47 ans d'existence du club, l'ambiance était donc très bonne au gymnase et les bénévoles motivés et nombreux.

Les Minimes filles de Piégros la Clastre se sont imposées 79 à 61 contre Le Teil, lors d'un très beau match. Voici les scores des autres matches : les benjamins de la Voulte ont battu Roiffieux 49 à 36 ; les minimes masculins de Saint Peray se sont inclinés 54 à 69 contre Beaumont ; les seniors filles de Savasse l'ont emporté de peu sur Eclassan, 54 à 52 ; les benjamines de l'entente Laveyron-Sarras ont battu Aubenas 71 à 38 ; les cadettes de l'entente Venosc-Davézieux ont perdu 46 à 56 contre Le Cheylard ; les cadets de Mantaille malgré un très beau jeu se sont inclinés 67 à 72 contre Saint Sorlin.



L'équipe des Minimes filles soutenue par leurs supporters



Vogue des Croulants

L'édition 2012 aura lieu les :

- Vendredi 31 août avec bal populaire à partir de 22h00
- Samedi 1^{er} septembre avec le soir repas Ravioles, bal populaire et Feux d'artifices à 23h00
- Dimanche 2 septembre avec brocante le matin, concours de pétanque l'après-midi, et le soir repas Défarde et bal populaire.

Point info

Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances !

Pensez à signaler votre absence 48h avant votre départ à votre gendarmerie (si votre séjour est de 7 jours ou plus)

Verrouillez vos portes et fenêtres, même si vous habitez en étage élevé

Renforcez la sécurité (alarmes, serrures de sécurité...)

Demandez à un ami de prendre votre courrier régulièrement et laissez lui les moyens de vous joindre

Transférez votre ligne téléphonique, vers un lieu de vacances ou à défaut chez un parent ou ami

Ne laissez pas de message « spécial vacances » sur votre répondeur

Listez et photographiez vos objets de valeur et évitez de les conserver chez vous

Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer chez vous (pioche, pelle, échelle...).



Cantine et périscolaire - permanence rentrée

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2012 - 2013 auront lieu dans les locaux de l'école primaire « L'Encrier » salle de la périscolaire - route de Piégros, les :

- vendredi 31 août de 17h00 à 19h00
- Samedi 1er septembre de 10h00 à 12h00



Aujourd'hui vous aussi vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang le

20 juillet

au Centre Rural d'Animation
de Piégros-La Clastre
16h30 - 19h00

*Je ne connais pas votre nom
mais merci pour votre cadeau de vie*

Halte au bruit

Conformément à l'arrêté préfectoral 1859 du 2 mai 1996, un certain nombre de mesures sont prévues pour lutter contre le bruit

En particulier dans cette période propice au bricolage et au jardinage, il est rappelé que des travaux à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que de 7h00 à 20h00 du lundi au samedi, ils sont **interdits les dimanches et jours fériés.**

Incinération de végétaux

DEPARTEMENT DE LA DROME													
Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux													
Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "espaces sensibles"													
Arrêté préfectoral n° 08-0011 du 2 janvier 2008													
PERSOMNES	Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
NON Propriétaires	Article 3	INCINERATION DE TOUTS VÉGÉTAUX	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫
Propriétaires et leurs ayants droit	Article 7	INCINERATION DE TOUTS VÉGÉTAUX PAR VENT FORT (> 40 km/h)	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫
	Article 8	INCINERATION DE TOUTS VÉGÉTAUX PAR VENT FAIBLE (< 40 km/h)	🟢	🟡	🟡	🟢	🟢	🟢	🚫	🚫	🟢	🟢	🟢
FORMALITES à respecter avant toute incinération	🚫	FEUX INTERDITS											
	🟡	Dépôt obligatoire contre récépissé d'une déclaration en mairie du lieu de l'incinération, au moins 48 heures à l'avance. Double à envoyer à la DDT de la Drome par Fax : 04.81.66.80.00 ou mail : ddt@sefes.pref.drome.dept.fr											
	🟢	Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit.											
Compléments d'informations : D.D.T. de la Drome - Pôle Forêt - 4 Place Lagneac - BP 1013 - 26015 VALENCE Tel. : 04.81.66.81.70													
DEFINITIONS	Période rouge "très dangereuse" : Juillet - Août												
	Période orange "dangereuse" : Février - Mars												
	Espaces sensibles : Bois, forêts, plantation, reboisements, landes, maquis et garrigues Les vergers également arborés sont exclus.												
SOYEZ PRUDENT EN TOUTES CIRCONSTANCES. LE FEU PART PLUS VITE QU'ON NE LE PENSE !													

Autorisation : janvier - avril - mai - juin - septembre - octobre - novembre - décembre

Autorisation après demande auprès de la mairie : février et mars

INTERDICTION : JUILLET et AOUT

Débroussaillage

Le débroussaillage autour de votre habitation est plus qu'une nécessité, c'est un devoir. Vous avez donc une obligation de débroussailler autour des habitations et installations de toute nature. Le débroussaillage constitue un véritable moyen de lutte contre la propagation des incendies.

Dans les communes dotées de Plan Local d'Urbanisme, comme c'est le cas de Piégros-La Clastre :

- Votre terrain est situé en zone urbaine (zone U), vous devez débroussailler la totalité de votre parcelle (qu'il y ai ou non une construction).

- Votre terrain n'est pas situé en zone urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions situées à moins de 200 mètres de forêts et 10 mètres de part et d'autres de voies d'accès.

Si vous ne procédez pas au débroussaillage de vos parcelles, vous êtes passible d'amende de 4^{ème} et 5^{ème} classe, vous pouvez également être mis en cause et poursuivis civilement si un incendie atteignant votre propriété s'est propagé aux propriétés voisines.